

Paraphe :

Conseil communautaire
Séance du 11 avril 2024

Délibération

N° 2024_04_21

Affectation des résultats 2023

Les affectations du résultat de la section de fonctionnement sont présentées en annexe pour les budgets suivants :

- budget principal ;
- budget ordures ménagères ;
- budget transports ;
- budget office de tourisme ;
- budget hôtel d'entreprises.

Le Quorum constaté,

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission Finances en date du 20 mars 2024,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 26 mars 2024,

Ayant entendu l'exposé de Mme Françoise DENIAU,

Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Décide :

Résultat du vote : adoptée à l'unanimité

(Pour : 41 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

1. - D'approuver l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget principal telle que présentée :

- Affectation en réserves en investissement (R 1068) = 2 789 800 €
- Report à la section de fonctionnement (R 002) = 6 594 022,04 €

2. - D'approuver l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget Ordures Ménagères telle que présentée :

- Affectation en réserves en investissement (R 1068) = 0 €

Paraphe : _____

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le

ID : 076-247600620-20240411-DEL2024_04_21_1-DE



- Réserves réglementées (R 1064) = 0 €
- Report à la section de fonctionnement (R 002) = 1 027 735,17 €

3. - D'approuver l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget Transports telle que présentée :

- Affectation en réserves en investissement (R 1068) = 0 €
- Report à la section de fonctionnement (R 002) = 706 121,80 €

4. - D'approuver l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget Office de Tourisme telle que présentée :

- Affectation en réserves en investissement (R 1068) = 0 €
- Report à la section de fonctionnement (R 002) = 63 279,08 €

5. - D'approuver l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget Hôtel d'entreprises telle que présentée :

- Affectation en réserves en investissement (R 1068) = 1 100 €
- Report à la section de fonctionnement (R 002) = 87 458,52 €

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance
M. Jacques CAHARD

Le Président
M. Gérard CHARASSIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Conseil communautaire
Séance du 11 avril 2024

Sur convocation adressée le 29 mars 2024,

Étaient présents (33) :

Mme Stéphanie ETIENNE,
M. Dominique MACE,
Mme Martine LEBORGNE,
Mme Catherine MAILLOT,
M. Eric CARPENTIER

Arrivé à 18h55, avant le vote de la question n° 1,

M. Éric RENÉE,
M. Daniel DELAFENETRE,
M. Claude BELLIN,
M. Vincent LEMETTAIS,
M. Gérard LEGAY,
M. Alain LOPEZ,

Paraphe : _____

M. Pascal LEBORGNE,
Mme Odile DECHAMPS,
M. Michaël DODELIN,
Mme Catherine DUCHESNE,
M. Sylvain GARAND,
Mme Chantal BIENFAIT,
M. Gilles COTTEY,
Mme Josiane GILLE,
M. Jacques CAHARD,
Mme Natacha BLY

Arrivée à 19h07, avant le vote de la question n° 1,
M. Francis ALABERT
Mme Virginie BLANDIN,
M. Gérard CHARASSIER

Absence pendant les délibérations n° 19, 20 et 21,
Mme Françoise DENIAU,
Mme Herléane SOULIER,
Mme Lorena TUNA,
M. Florian LEMAIRE,
Mme Françoise BLONDEL,
Mme Marie-Claude HERANVAL,
Mme Denise HEUDRON,
M. Thierry SOUDAIS

Absence à partir de 21h01, après le vote de la délibération n° 11,
M. Michel DUSSAUX
Absence à partir de 21h41, après le vote de la délibération n° 19,

Étaient représentés (11) :

M. Didier TERRIER

Représenté par Mme Stéphanie ETIENNE,

M. Louis EUDIER

Représenté par M. Gérard CHARASSIER, excepté pour la délibération n° 19,

M. Jean-Louis LUC

Représenté par M. Eric CARPENTIER,

Mme Régine HAUZAY

Représentée par M. Gérard LEGAY,

M. Mario DEMAZIERES

Représenté par Mme Odile DECHAMPS,

M. Jean-Marc DOUCET

Représenté par Mme Chantal BIENFAIT,

M. Alain BREYSACHER

Représenté par Mme Herléane SOULIER,

M. Arnaud MOUILLARD

Représenté par Mme Lorena TUNA,

M. Jean-François LE PERF

Représenté par Mme Virginie BLANDIN,

Mme Dominique TALADUN

Représentée par M. Thierry SOUDAIS,

M. Christophe ADE

Représenté par Mme Françoise BLONDEL,

Étaient absents (2) :

Mme Céline DAMBRY,

M. Laurent BENARD

Président de séance : M. Gérard CHARASSIER

Secrétaire de séance : M. Jacques CAHARD

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 076-247600620-20240411-DEL2024_04_21_1-DE